

PREAMBULE

Le présent Règlement Intérieur est destiné à régir l'espace Forme de la Tour AURORE (ci-après « l'Ensemble immobilier » sis à Courbevoie (Hauts de Seine) 18,19 Place des reflets 92400), propriété de la SNC AER 2 (ci-après désigné « Bailleur »).

L'Espace Forme propose un espace dédié aux cours collectifs complété par deux vestiaires (hommes et femmes).

L'Espace Forme est accessible à tous les adhérents selon le planning des cours et pendant la présence d'un éducateur sportif. En dehors des cours L'Espace Forme est fermé.

Les adhérents de l'Espace Forme sont réputés connaître le présent règlement intérieur, l'accepter et s'y conformer sans réserve. L'utilisation de l'Espace Forme est régie par le présent règlement qui s'impose à tous, ainsi que les règles d'usage de la courtoisie, du respect de l'autre et de la sportivité.

Le présent règlement complète le règlement intérieur de l'ensemble immobilier.

Revision #1

Created 2024-07-05 12:59:20 UTC

Updated 2024-07-05 13:03:12 UTC